



COLLOQUE

Penser la loi

Conférence

LUNDI 31 MARS 2025

20h30 | SALLE DE CONFÉRENCE RICHELIEU

La Déclaration de 1789 affirme : "La loi est l'expression de la volonté générale". Cette vision particulière et située de la loi est le résultat d'une Histoire et d'une certaine conception du droit.

À travers sept soirées, réunissant deux intervenants autour d'un thème, seront retracées quelques histoires pour éclairer notre rapport actuel au droit et à la loi.

5^e conférence du cycle :

"La loi aujourd'hui et demain"

Intervenants :

- Christophe Eoche-Duval, conseiller d'État, auteur.
- Loïc Floury, maître de conférences de l'ICES en droit PRIVÉ

 ICES
—
CRICES

ENTRÉE LIBRE

Salle de conférences Richelieu
ICES - 17 bd des Belges - La Roche-sur-Yon

Colloque « Penser la loi »

Cycle de sept conférences (2024-2025)

(de 20h30 à 22h, salle Richelieu)

Lundi 30 septembre : « La loi grecque et romaine »

Lundi 14 octobre : « La loi en common law » (date reportée)

Lundi 18 novembre : « La loi canonique et la loi naturelle »

Lundi 20 janvier : « La loi médiévale »

Lundi 10 février : « La loi hébraïque et islamique »

Lundi 17 mars : « La loi depuis la Révolution »

Lundi 31 mars : « La loi aujourd'hui et demain »

En couverture : "Allégorie de la justice - Themis" – Marcello Bacciarelli (1731–1818)
Musée national de Varsovie

Entrée libre - bit.ly/ICES-Colloque-Inscription

Contact CRICES : colloques@ices.fr